



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Revue de la notation financière de l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA



WARA affirme la note de « A- » à l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA ; la perspective est toutefois révisée à « négative »

Le Groupe SIFCA a émis un emprunt obligataire de 35 milliards FCFA avec appel public à l'épargne en juillet 2013 pour une durée de 8 ans ; la notation initiale, par WARA, de cette émission (A-) reste inchangée. En revanche, WARA a révisé la perspective relative à cette notation de « stable » à « négative ».

Abidjan, le 29/07/15 — **West Africa Rating Agency** (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la revue de la notation de l'émission obligataire du **Groupe SIFCA**, pour un montant de 35 milliards de francs CFA. Cette note, qui reste inchangée à « A- », correspond à celle de l'émetteur, SIFCA, puisque l'émission est considérée comme senior, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 8 ans, amortissable annuellement de façon linéaire pendant 6 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est bien ancrée en grade d'investissement. La notation du Groupe SIFCA reflète la position de leader de **SIFCA** sur son marché domestique, ainsi que sa

situation financière saine. En revanche, la perspective attachée à cette notation devient **négative**, en conséquence de la chute spectaculaire des cours des matières premières.

Au même titre que la notation de SIFCA, celle de son émission obligataire (A-/négative) reste tributaire du maintien de la position de marché du Groupe, et de la hausse des cours du SICOM et du CPO CIF ROTTERDAM, indices déterminant le prix de marché du caoutchouc naturel et de l'huile de palme. En effet, l'évolution des cours mondiaux des matières premières affecte directement la majeure partie du chiffre d'affaires de SIFCA, de manière exogène. WARA justifie la notation de SIFCA par le fait qu'il sera difficile à la concurrence de mettre à mal la position concurrentielle de SIFCA sur son marché domestique. Par conséquent, les avantages compétitifs de SIFCA sur son marché, sa maîtrise de la chaîne de valeur dans les secteurs du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du sucre, ainsi que sa solidité financière sont les trois facteurs déterminants pour la notation de SIFCA. Cependant, le changement opéré par WARA au niveau de la perspective qui passe de « Stable » à « Négative » est directement lié à l'effet négatif de la tendance baissière et durable des cours mondiaux du caoutchouc et de l'huile de palme sur les activités de SIFCA.

SIFCA a émis cet emprunt obligataire car le Groupe envisage de réaliser un vaste programme d'investissement pour consolider sa position dans les secteurs d'activité du caoutchouc naturel et de l'huile de palme, et ce à travers 4 projets : i) le projet MOPP au Libéria, pour développer des plantations d'huile de palme; ii) le projet KAJOLA au Nigéria, pour

développer des plantations d'huile de palme iii) le projet BLUE PRINT au Ghana, partenariat entre le groupe SIFCA et le groupe Wilmar pour la production d'huile de palme raffinée au Ghana ; et iv) le projet BOKALA en Côte d'Ivoire, destiné à la production d'énergie renouvelable en Côte d'Ivoire et basé sur la valorisation des déchets issus des plantations industrielles et privées de palmier à huile (d'environ 155 000 ha). Le programme d'investissement s'élève à 209 milliards FCFA au total, dont 1/3 sera financé par SIFCA sur fonds propres et 2/3 par des partenaires stratégiques, des emprunts et les cash-flows d'exploitation.

L'émission avait pour objectif i) de diversifier les sources de financement ; ii) de réaliser une campagne de communication institutionnelle financière ; et iii) bénéficier de l'intérêt des investisseurs pour la signature SIFCA.

Contacts

Analyste principal

Ndeye THIAW

Fixe : + 225 22 50 18 44

+ 221 33 825 72 22

Email : infos@rating-africa.org